

# PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (PRPS) - de la sensibilisation à l'action

*Nature de la formation : action concourant au développement des compétences professionnelles*

## PUBLIC

Ensemble des acteurs de l'entreprise – direction, managers, opérationnels

## OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION-INFORMATION

- Identifier le cadre légal et théorique encadrant la santé au travail et plus spécifiquement la prévention des risques psychosociaux dans le contexte réglementaire et éthique de la qualité de vie au travail
- Identifier et repérer les enjeux de la prévention des risques psychosociaux liés au travail
- Faire le lien entre la théorie, le cadre légal et les situations de terrain
- Repérer les situations individuelles, collectives et organisationnelles à risque
- Prendre le recul sur les situations à risque et agir dans le sens de l'équilibre de l'ensemble (individus, collectif)
- S'exprimer constructivement en faveur de l'amélioration du fonctionnement de l'entreprise, devenir acteur

## ORGANISATION GENERALE

Dans le respect du Code du Travail, la formation "Prévention des Risques Psychosociaux (PRPS) - de la sensibilisation à l'action" apporte des informations essentielles et concrètes, pour la mise en œuvre d'un plan d'actions de prévention des risques psychosociaux et d'actions correctives pour traiter les troubles psychosociaux déjà installés. La formation contient une base théorique et légale, puis une traduction appliquée aux situations de terrain vécues par les bénéficiaires.

Les préconisations et plan d'actions seront construits sur-mesure avec le public cible.

En lien avec la politique de cohérence et d'individualisation des formations-actions du cabinet Espace Kairos, la responsable pédagogique et les formateurs étudieront en amont de toute inscription, l'adéquation entre les objectifs de la formation et du projet de montée en compétences.

Suite à cette action de formation, il pourra s'ensuivre des actions d'évaluation et/ou actions de prévention (possiblement aux 3 niveaux de prévention) en adéquation avec les axes soulevés lors de cette session de formation.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation alliant théorie et pratique

Supports de formation

Partage d'expériences

Techniques de co-développement

## PREREQUIS

Langue française parlée et comprise

Chaque participant sera informé personnellement et collectivement de l'action.

Le manager ou responsable de chaque groupe s'assurera de la présence des participants.

## FORMATEURS

Formateurs et formatrices de l'organisme Espace Kairos – IPRP

## LIEU & ACCESSIBILITE

Les locaux d'Esace Kairos sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cas où la formation est réalisée dans les locaux de l'entreprise, l'accessibilité constituera un prérequis évalué en amont.

## EVALUATION ET SUIVI

Les stagiaires sont amenés à émarger pour attester de leur présence effective par demi-journée.  
Evaluation des acquis + évaluation de satisfaction stagiaire/commanditaire/formateur (process Qualiopi).

## PROGRAMME

*(programme de base qui sera affiné à l'étape de cadrage de l'action de formation pour qu'il soit au plus près de vos besoins)*

- CADRE LÉGISLATIF (RPS, QVT, obligations de chacun des acteurs du travail, évolutions législative notamment la réforme Santé au travail de 2021,...),
- DÉFINITIONS des RPS, des facteurs de RPS liés au travail et conditions de travail,
- DEFINITIONS des troubles psychosociaux et en particulier "stress, harcèlement",
- Le travail comme lieu de contraintes et de satisfaction, les naturelles tensions entre équilibre individuel, équilibre collectif, équilibre managérial, équilibre de l'entreprise,
- ENJEUX de la santé et du bien-être au travail pour les 4 niveaux : individuel, collectif, managérial, stratégie d'entreprise.
- Que faire face aux risques psychosociaux (ceux sur lesquels on peut agir, ceux sur lesquels on ne peut pas agir) ?
- Echanges sur les moyens à disposition pour agir dans le sens de l'amélioration des conditions de travail ;
- Exploration des besoins de « soi » et des « autres » au sein de l'entreprise
- Poser les premières bases vers le "travailler ensemble"

## EFFECTIF

12 à 16 bénéficiaires en intra-entreprise

## DUREE ET DATES

A déterminer avec les besoins et la situation du client

## DELAI D'ACCES A LA FORMATION

3 mois maximum

## COÛT PEDAGOGIQUE

Sur devis

## COORDONNEES DU CABINET & REFERENTS

Espace Kairos Limoges – 34, rue Pétoniaud Dubos 87100 Limoges

[contact87@espacekairos.fr](mailto:contact87@espacekairos.fr) / 06 38 98 93 18

Siret : 833 093 685 00026 / TVA FR19833093685

Enregistré sous le n° de déclaration d'activité : 75870168887 auprès du préfet de la Nouvelle-Aquitaine ; cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-12 du code du travail)

Organisme de Formation et Centre de Bilans de Compétences certifié QUALIOPi - N° d'enregistrement IPRP : 2021.87.003

Direction - Réfèrent administratif, pédagogique et technique : Ophélie Ratsimbazafy 07 54 36 20 45 – [direction87@espacekairos.fr](mailto:direction87@espacekairos.fr)